



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dépôt :

4

Franz Fayot (LSAP)

Luxembourg, le 14 décembre 2023

Motion

HA au sujet de la conférence
sur les changements climatiques
à Dubai - COP28

La Chambre des Député-e-s,

saluant

- la décision de la 28^e Conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) ;

considérant que la décision


- a, pour la première fois dans l'histoire des conférences climatiques, reconnu la nécessité de transition vers la sortie des énergies fossiles, nécessaire pour préserver le but de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C ;
- prévoit une feuille de route ambitieuse pour la décarbonation au moyen du triplement des énergies renouvelables et le doublement de l'effort d'améliorer l'efficacité énergétique d'ici 2030 ;
- opérationnalise le fonds « Loss and Damage », avec d'ores et déjà une dotation de quelque 700 millions de dollars ;
- invite à une réforme de l'architecture financière internationale afin de l'aligner sur les objectifs de la transition climatique ;


invite le Gouvernement

- à veiller à une transition rapide de la place financière luxembourgeoise vers une finance conforme aux objectifs climatiques et à décourager dorénavant les investissements par les banques et les fonds luxembourgeois dans des projets fossiles ;
- à informer rapidement la Chambre des député-e-s sur la manière dont elle compte mettre en œuvre, au Luxembourg, la décision de la 28^e Conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques.

Signatures


Ben Polidori


J. Welfring


David Weyner


Franz Fayot